



Jeudi 2 octobre 2025



Signature de la Convention Territoriale Globale 2025-2029 La Communauté de Communes renouvelle son partenariat avec la CAF de la Haute-Savoie jusqu'en 2029

Fin septembre à La Rivière-Enverse, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) a eu le plaisir de signer la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Savoie pour la période 2025-2029.

Comme un symbole, ce moment protocolaire s'est déroulé en marge de la **cérémonie de mise à l'honneur des jeunes sportifs** soutenus par la Communauté de Communes. Assis à une même table pour officialiser ce nouveau partenariat, **Stéphane Bouvet**, président de la Communauté de Communes, **Flavie Vercoutère** et **Olivier Paraire**, respectivement présidente et directeur de la CAF de la Haute-Savoie, ont **remercié chaleureusement** « *celles et ceux qui ont travaillé ensemble (élus et services des collectivités territoriales, associations locales, professionnels de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse, habitants...)* pour construire ce projet ambitieux et de qualité. Cette signature marque une étape importante dans le renforcement des actions en faveur des familles et des habitants de la vallée, en particulier la jeunesse du territoire ».

Dans son discours, la présidente de la CAF, est notamment revenu sur la précédente convention (2021-2024), qui a notamment rendu possible « *une dynamique de partenariat entre les acteurs engagés dans le développement de la vie sociale, ainsi que la création de services pérennes, comme le Relais Petite Enfance* ou les formations baby-sitting*** ».

Des actions prioritaires jusqu'en 2029

La nouvelle CTG vise avant tout à **à pérenniser et optimiser l'offre de services existante, et développer une offre nouvelle pour mieux couvrir les besoins des habitants**, autrement dit « *mieux articuler les politiques familiales et sociales avec les besoins et les évolutions du territoire* ». Au terme du diagnostic partagé avec les partenaires locaux, et des retours des habitants du territoire via une enquête lancée début 2025, **trois axes prioritaires ont émergé** - chacun fera notamment l'objet d'un groupe de travail dédié :

- **Parentalité,**
- **Petite Enfance,**
- **et Jeunesse.**

Outre la poursuite des actions engagées dans le cadre de la précédente CTG, **de nouveaux chantiers vont être engagés jusqu'en 2029**, comme la création d'un **Lieu d'Accueil Enfants Parents**, d'un **Conseil des jeunes** et d'un **Point d'Information Jeunesse**, la mise en place d'un **observatoire** en matière d'accueil des enfants de 0 à 17 ans, l'édition d'un **support de communication sur les modes d'accueil** à l'échelle du territoire ou encore l'accompagnement des porteurs de projets en vue de la création d'une **Maison d'Assistants Maternels**.

Au total, à l'échelle du territoire et toutes structures confondues, **le soutien de la CAF dans le cadre de cette nouvelle convention s'élève à plus de 255 000 euros par an jusqu'en 2029.**



Assis, de gauche à droite : **Olivier Paraire**, directeur de la CAF ; **Stéphane Bouvet**, président de la Communauté de Communes ; et **Flavie Vercoutère**, présidente de la CAF. Debout, de gauche à droite : **Sophie Curdy**, adjointe à la mairie de Mieussy et conseillère communautaire ; **Cyril Cathelineau**, maire de Châtillon-sur-Cluses et vice-président de la Communauté de Communes ; **Sylvie Andrés**, maire de La Rivière-Enverse et vice-présidente de la Communauté de Communes ; **Régis Forestier**, maire de Mieussy et vice-président de la Communauté de Communes ; **Joël Vaudey**, maire de Verchaix et vice-président de la Communauté de Communes ; et **Jean-Charles Mogenet**, maire de Samoëns et conseiller communautaire.

* En 2024, 60 ateliers et 100 permanences ont été proposés par le **Relais Petite Enfance (RPE) des Montagnes du Giffre**. Au total, une vingtaine d'assistantes maternelles du territoire ont fréquenté régulièrement les ateliers, ce qui représente environ 50 jeunes enfants différents.

** Depuis 2022, les **formations baby-sitting** ont permis de former près de 60 adolescents (de 14 à 16 ans), ce qui leur permet de s'occuper de jeunes enfants de manière responsable et dans des conditions de sécurité optimale.



Restez en contact !



sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/